



Mars-2021

Vous voulez nous joindre en dehors des horaires d'ouverture de la mairie :

Téléphone : 06 38 89 71 59

Mail : rurange.mairie@gmail.com

Messenger : page facebook : [Rurange Montrequienne Logne](#)



Olivier DEVOS, pouvez vous nous dire ce que vous faites au quotidien ? Quelles sont vos missions ?

Je m'occupe de l'entretien des espaces verts, de la taille et de l'élagage, la création des massifs. Ce qui est aussi dans mes fonctions

c'est la propreté du village, vider les poubelles, ramasser tout ce que les gens mettent partout.

Pourquoi vouloir travailler dans une commune et plus particulièrement à Rurange ?

Quand j'ai commencé à travailler ici j'ai trouvé que l'ambiance était agréable. La population était conviviale.

M. Rosaire m'a donné ma chance. A Rurange, il y a plein de choses à faire. Les collègues sont très sympathiques. On travaille dans une ambiance familiale.

Quels sont les points faibles et les points forts de Rurange ?

Les points faibles : les gens mettent des déchets partout. Ils prennent les bacs à verre pour une déchetterie.

Les points forts : l'ambiance est très bonne même s'il y a quelques aléas. Les gens sont globalement sympas. Généralement la population est contente et satisfaite de notre travail.



Marie SALETTI, pourquoi avez-vous voulu faire un 2^{ème} mandat ?

J'ai apprécié lors du premier mandat la cohésion et le travail en équipe et je souhaite maintenant mettre

à profit mes connaissances et mes expériences.

Quel est votre rôle de conseillère déléguée ?

Il consiste à organiser les réceptions communales telles que : vœux du maire, départ en retraite, remise de médailles, cérémonies de passage en 6ème et bacheliers... Je gère les commandes, les achats, la mise en place, la décoration et le service lors de ces différentes manifestations.

Pourquoi avez-vous choisi d'assumer cette délégation ?

J'aime m'investir et prendre des initiatives pour mener à bien les missions qui me sont confiées. Elles me permettent d'avoir des contacts et de partager des moments festifs avec les habitants.

Hiver, été, les oiseaux ont besoin de votre aide !

Avec la raréfaction des arbres morts, des arbres arrivant à maturité, des haies, des vieux tas de bois, des ronciers, et toutes nos façades lisses et hermétiques, les oiseaux ont de plus en plus de mal à trouver un endroit « **pour NIDIFIER** ».

Vous allez mener une bonne action en faveur de ces volatiles en participant à la restauration de la biodiversité de proximité dans votre jardin. Quel plaisir, en effet, d'observer en hiver comme en été la vie sauvage de retour dans son terrain aménagé en refuge.



Afin de remédier à cette problématique et contribuer à leur protection, vous pouvez installer des NICHQUIRES dans votre JARDIN ou sur VOTRE HABITATION ... Ainsi, vous ferez un lieu favorable à la nidification des oiseaux.

Nota : Préparer le retour du printemps en nettoyant (chaque fin d'année) l'intérieur du nichoir, lequel sera disposé sur le tronc d'un arbre ou autre emplacement, «orientation sud-est» à 2 m au minimum du sol.

Trou ou cercle d'envol d'un nichoir : 26 à 28 mm pour : mésanges bleues, nonnettes huppées ou à tête noire et 32 à 34 mm pour : mésanges charbonnières, sitelles, moineaux.



Pour aider nos petits oiseaux à affronter l'hiver (décembre à fin février), il convient, en effet, de les nourrir avec des aliments appropriés comme les graines de tournesol, cacahouètes et boules de graisses (de préférence sans le filet).

Surtout, ne pas oublier une coupelle d'eau propre (également en été), qui va les abreuver et leur servir à se baigner !

En période de nidification, un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 chenilles par jour !

En hiver, un oiseau consacre en moyenne 5 h par jour à chercher de quoi se restaurer

N'attendez pas que la nature vienne chez vous, invitez-la !



Informations Gendarmerie

La Brigade de Gendarmerie de Guénange est inscrite sur PanneauPocket.
N'hésitez pas à vous abonner en notant sur l'application PanneauPocket :
« Gendarmerie de Guénange »



Marché printanier

La commission Loisirs de Rurange-lès-Thionville organise son premier marché printanier le dimanche 28 mars de 9h à 13h sur le parvis de la mairie.

Vous y trouverez producteurs et commerçants (fruits, légumes, miel...)

dont un service de restauration à emporter (poulets rôtis...)

Son souhait est de créer un lieu de convivialité et de découverte des produits locaux.

Elle compte sur vous pour faire une réussite de ce marché qui sera reconduit, si l'engouement est au rendez-vous.



Les chenilles processionnaires

Le choix de la ville de Rurange-lès-Thionville : une stratégie de lutte efficace et écoresponsable :

Ces chenilles représentant un danger sanitaire et écologique, notre choix est d'intervenir préventivement sur les jeunes chenilles au printemps : à ce stade seul un œil aguerri repère les chenilles dans les arbres.

La lutte microbiologique à base du *Bacillus Thuringiensis* est la méthode la plus efficace et présente de nombreux intérêts :

- Absence de chenilles à leur stade urticant : pas de risque d'allergies ou de réaction inflammatoire.
- Forte diminution des dégâts sur l'arbre, occasionnés par l'appétit des chenilles.
- Produit biologique : Le traitement biologique est effectué par pulvérisation à base de bacille de Thuringe, sans classement toxicologique et éco toxicologique.
- Destructeur spécifique des chenilles, il est sans danger pour l'environnement, les animaux, les auxiliaires et autres prédateurs des chenilles ainsi que pour la santé humaine.
- Mort rapide des chenilles après ingestion des feuilles et donc du bacille.

L'intervention est rapide et donc économique, d'où l'importance de l'épidémiologie-surveillance qui permet de définir à quel moment il y a eu un pic de vol de papillons et donc à quelle période on pourra intervenir sur les jeunes chenilles.



Calendrier d'intervention :

Début avril, un premier état des 5,6 kilomètres de bordure de forêt sera établi et en fonction de l'évolution, un plan d'action sera mis en place. La première intervention se fera probablement en fonction de la météo entre mi et fin avril. Un véhicule équipé d'un canon de pulvérisation traitera les alignements des chênes de la commune.

Particuliers :

Si vous désirez une intervention sur les chênes dans vos propriétés, envoyez votre demande à rurange.mairie@gmail.com. Nous vous donnerons la marche à suivre.

Présentation de la commission Loisirs

Composition

La commission Loisirs compte 8 membres :

- Pierre ROSAIRE (président)
- Marie Laurence NION-COUPRIE (vice présidente)
- Francine CHUBERRE
- Francine CAJELOT
- Vanessa GOUJET
- Pierre MERCIER
- Clément ROMANOWSKI
- Marie SALETTI

Secrétaire : Murielle ARNASSALOM



Rôle de la commission

La commission Loisirs est chargée de créer et de faire vivre des projets en faisant appel aux ressources de chacun.

Elle coordonne la location des salles avec le secrétariat et chapeaute le conseil municipal des jeunes.

Elle perpétue les traditions, les manifestations, les cérémonies et tous les moments conviviaux. Elle associe les citoyens à de nouvelles idées.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Toutes et tous, nous avons dû faire face à un bouleversement de nos habitudes. Malgré ces nombreuses contraintes nous avons essayé d'adapter au mieux nos événements.

- En **juin** : la commune a offert à 167 mamans et papas des chocolats à l'occasion de leurs fêtes.
- En **septembre** : 13 jeunes conseillers de 11 à 17 ans ont été élus : ils sont prêts, volontaires et déterminés à engager des actions sur notre commune.

- Une réunion d'information publique a eu lieu sur le thème « des producteurs locaux » afin de faire découvrir aux habitants l'association « Ecomissions de Volstroff », recenser leurs besoins et connaître leur ressenti.

- En **novembre** : la fête d'halloween a été célébrée virtuellement via un concours de déguisements.
- En **décembre** : un jury, composé d'élus et d'habitants, a choisi les plus belles maisons illuminées qui ont été récompensées par la Municipalité.

Cette nouvelle année, bien plus encore, sera l'occasion de nous retrouver avec de nouvelles expériences, découvertes : marché printanier, fête de la musique, fête citoyenne, des vidéos faites par les jeunes conseillers, et la mise en place du conseil des aînés...

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site

www.rurange-les-thionville.fr/commission-loisirs